

11 ÈME RAPPORT DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

MOBILITÉS DES PERSONNES ÂGÉES : QUAND LES DIFFICULTÉS À SE DÉPLACER ET LA PAUVRETÉ CONDUISENT À L'EXCLUSION SOCIALE

Pour des millions de personnes âgées, les difficultés de mobilité fragilisent progressivement leurs liens sociaux, jusqu'à favoriser un véritable risque d'isolement, tout particulièrement pour les plus pauvres. Dans son nouveau rapport¹, les Petits Frères des Pauvres dressent un état des lieux inédit des freins à la mobilité des aînés, de l'intérieur du logement jusqu'à l'espace public. Au-delà des constats, ils formulent 16 préconisations pour faire de la mobilité un pilier essentiel des politiques du bien vieillir.

Qu'elles surviennent au sein du logement, dans les déplacements du quotidien ou dans l'accès aux services essentiels, les difficultés de mobilité réduisent progressivement l'autonomie des personnes âgées et fragilisent leurs liens sociaux.

Les difficultés de mobilité, un facteur majeur d'isolement

Parmi les enseignements marquants, le rapport des Petits Frères des Pauvres révèle que les difficultés de mobilité sont un facteur majeur d'isolement :

- **Près d'un million de personnes âgées de 60 ans et plus sont assignées à résidence** : elles marchent moins de quinze minutes par jour, ne conduisent pas et n'utilisent pas les transports en commun.
- **2,5 millions de personnes âgées déclarent avoir renoncé**, au cours des douze derniers mois, **à voir des proches faute de moyens de locomotion.**
- **Plus de 3 millions de personnes âgées se sentent isolées en raison de leurs faibles possibilités de déplacement.**

Pauvreté : des difficultés de mobilité qui condamnent au renoncement social

Le rapport révèle que les difficultés de mobilité touchent plus durement les personnes âgées pauvres. Confrontées à des ressources limitées et à davantage de problèmes de santé, elles cumulent les difficultés pour se déplacer et sont contraintes à de nombreux renoncements dans leur vie quotidienne.

¹ Réalisé avec le soutien financier de la Fondation Petits Frères des Pauvres et l'Assurance retraite. Basé sur une étude réalisée par CSA Research auprès d'un échantillon national représentatif de 1 824 individus âgés de 60 ans et plus.

Depuis 80 ans, les Petits Frères des Pauvres, luttent contre l'isolement des personnes âgées, et en priorité les plus démunies, tout en défendant leur place essentielle dans notre société.

CONTACT PRESSE

Pauline Hery

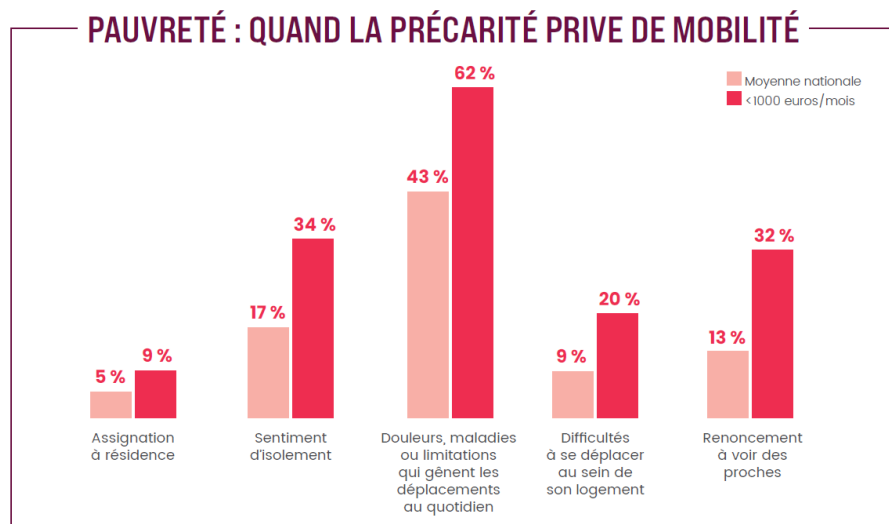
Chargée des relations médias et plaidoyer

M : pauline.hery@petitsfreresdespauvres.fr

T : 07 71 92 87 87

Espace presse – Petits Frères des Pauvres

Cette réalité a des conséquences directes sur leurs liens sociaux. Les personnes âgées pauvres sont ainsi plus de 2,5 fois plus nombreuses que les autres à avoir déjà renoncé à rendre visite à leurs proches faute de moyens de locomotion. Un renoncement qui nourrit l'isolement : elles sont également deux fois plus nombreuses à déclarer se sentir isolées en raison de leurs difficultés de mobilité.



Face à l'urgence, les Petits Frères des Pauvres formulent 16 préconisations

Pour les Petits Frères des Pauvres, favoriser les possibilités de mobilité des aînés participe pleinement d'une politique globale du bien vieillir. En ce sens, l'association formule 16 préconisations articulées autour de quatre axes prioritaires :

- **Adapter les logements** et mettre en place une politique durable de soutien à domicile.
- **Adapter l'espace public** notamment en mettant en place un plan piéton pour tous.
- **Faciliter les déplacements** en favorisant le développement de mobilités solidaires.
- **Renforcer la prévention de la perte d'autonomie** en promouvant notamment l'activité physique tout au long de la vie.

Comme le précise Yann Lasnier, Délégué général des Petits Frères des Pauvres « *Quand la mobilité s'amoindrit ou disparaît, ce ne sont pas uniquement les déplacements qui s'arrêtent. Ce sont aussi les visites aux proches, l'accès aux soins, les activités et, peu à peu, la vie sociale. C'est particulièrement le cas pour les plus modestes. Dans la situation économique que nous connaissons, ne rien faire, c'est condamner un nombre croissant de personnes âgées à l'assignation à résidence.* »

Retrouvez l'ensemble des enseignements et de nos préconisations dans notre [rapport](#).

Depuis 80 ans, les Petits Frères des Pauvres, **luttent contre l'isolement des personnes âgées**, et en priorité les plus démunies, tout en défendant leur place essentielle dans notre société.

CONTACT PRESSE

Pauline Hery

Chargée des relations médias et plaidoyer

M : pauline.hery@petitsfreresdespauvres.fr

T : 07 71 92 87 87

Espace presse – Petits Frères des Pauvres